




L'ère des services bancaires ouverts

Cinq facteurs à considérer pour établir un cadre de système bancaire ouvert

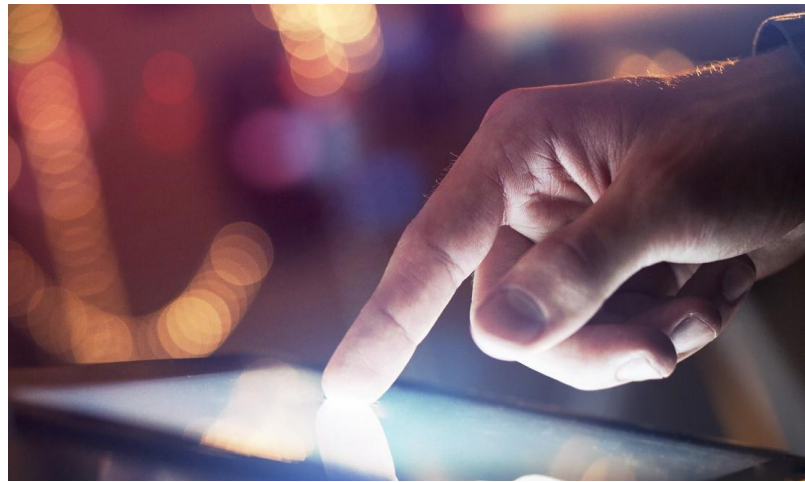
Le système bancaire ouvert a le potentiel de redéfinir l'avenir du secteur des services financiers. Pour en réaliser le plein potentiel, cependant, il faudra bien réfléchir à sa conception, ses applications et ses répercussions. Cet article est le premier d'une série d'articles de Deloitte qui explore les enjeux les plus pertinents liés au système bancaire ouvert pour le secteur des services financiers au Canada.



À l'instar de nombreux pays, le Canada est en voie de pouvoir permettre aux consommateurs de communiquer leurs données financières en toute sécurité. Le système bancaire ouvert offre de nombreuses possibilités, allant de la promotion de l'innovation et de la concurrence à la réduction des risques associés aux modèles de partage de données actuels. Cependant, pour en concrétiser les avantages, nous devons nous concentrer sur l'offre de propositions intéressantes aux consommateurs et tenir compte des caractéristiques uniques de notre pays et des défis connexes, comme le système de réglementation double et le recours grandissant à la capture de données d'écran. Le Canada peut tirer des leçons des expériences d'autres pays dans son approche à l'égard de l'établissement d'un cadre. On peut par exemple penser à l'expérience du Royaume-Uni et de l'Union européenne, où une initiative coûteuse n'a pas permis d'atteindre l'adoption prévue en raison de la non-concordance avec les valeurs des clients, des obligations soudaines de conformité et de l'expérience utilisateur incohérente. À ce jour, l'interdiction d'avoir recours à la capture de données d'écran au Royaume-Uni ne s'est pas encore concrétisée à cause du risque de freiner l'innovation. Nous croyons que la mise en place d'un modèle de système bancaire ouvert qui est créateur de valeur pour les Canadiens et efficace pour l'ensemble du secteur ne peut se faire au moyen d'une démarche unilatérale. Les décideurs, les institutions financières et les innovateurs ont tous un rôle à jouer pour favoriser un modèle collaboratif centré sur l'utilisateur. Dans le rapport de Deloitte intitulé *Créer un cadre pour régir un système bancaire ouvert au Canada*, nous avons expliqué les principaux choix qui s'imposent pour concevoir un cadre de système bancaire ouvert. Dans le présent article, nous abordons les cinq facteurs à considérer afin de s'assurer que le système bancaire ouvert au Canada crée le plus de valeur pour les consommateurs grâce à la collaboration.

- 1. Élargissement de l'étendue des données :** Pour atteindre les objectifs ultimes du système bancaire ouvert, que ce soit d'offrir des solutions novatrices et concurrentielles aux consommateurs ou de prévenir la capture de données d'écran, son étendue devrait rapidement être élargie à l'écosystème global des données financières des clients. Comme première étape, il y aurait lieu de créer une voie sécuritaire afin que les consommateurs puissent communiquer les données sur leurs opérations dans des comptes d'opérations de base. Les plus importantes lacunes en matière de service dans le secteur financier, allant de la planification évolutive du décumal à la gestion de la trésorerie, ne peuvent être comblées que par l'accès aux données globales, incluant les données sur le crédit, les placements, l'assurance et les régimes de retraite. Les pratiques de capture de données d'écran continuent d'évoluer pour combler ces lacunes, et elles ne seront remplacées de façon efficace que quand on saura créer une solution de rechange convenable. Les conséquences sont évidentes dans les territoires où l'on a défini un système bancaire ouvert dont l'étendue est restreinte, et où l'élargissement de l'étendue du système fait maintenant l'objet de discussions. La stratégie plus vaste du Canada en matière de données devrait également décrire un cheminement clair vers la transférabilité des données à d'autres secteurs, notamment le secteur public et ceux des soins de santé et des technologies. Au Canada, le modèle de réglementation double peut constituer un obstacle à l'élargissement de l'étendue puisque de nombreuses institutions sont de compétence provinciale. Afin de surmonter ce défi d'exécution, les lois sur la protection des renseignements personnels doivent être harmonisées et modernisées de manière à promouvoir la transférabilité des données des consommateurs entre divers secteurs. La collaboration avec le secteur privé, incluant une représentation des consignataires et des utilisateurs de données dans l'ensemble des sous-secteurs de services financiers, pourrait accélérer le délai de mise en marché. Enfin, le cadre ne devrait pas viser uniquement le secteur des services financiers. Nous croyons qu'il y a lieu d'offrir des droits aux données ouvertes aux Canadiens dans l'ensemble de l'économie. Par conséquent, la collaboration entre les décideurs, les organismes de réglementation et le secteur privé devrait inclure des acteurs de l'extérieur du secteur des services financiers. Une telle collaboration permettra de définir des politiques qui sont harmonisées avec les droits des consommateurs, de même que des solutions sectorielles qui intègrent des incitatifs à promouvoir la participation réciproque.
- 2. Surveillance clairement définie pour les nouvelles entités.** Les applications de services bancaires ouverts qui génèrent une nouvelle valeur nette pour les Canadiens seront sans doute créées par des entreprises exploitées selon de nouveaux modèles d'affaires. Par conséquent, bon nombre de ces entreprises ne relèveront pas de la compétence des organismes de réglementation fédéraux, et ne se situeront pas dans les limites du cadre de réglementation actuel basé sur les entités. Par exemple, les entreprises qui aident les consommateurs à changer de fournisseur(s) de services ou qui fournissent des recommandations en matière de gestion courante des finances seraient soit régies par les provinces, soit soumises à une supervision insuffisante en vertu du cadre actuel. Un modèle de surveillance clairement défini pour les entreprises axées sur les données financières devrait être créé afin de mieux protéger les consommateurs, d'assurer la stabilité du secteur et de diminuer l'incertitude en ce qui concerne la conformité des nouveaux venus.

Puisque la transition vers un cadre fondé sur les activités d'affaires sera un long cheminement, une solution provisoire efficace pourrait être un comité établi conjointement par les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux ou un modèle national d'attribution de licences aux entreprises de technologies financières. De plus, les applications les plus importantes du système bancaire ouvert se produiront à l'intersection de la modernisation des paiements et de l'identité numérique. La création d'un modèle de gouvernance simplifié et cohérent dans l'ensemble des initiatives en cours minimiserait les lacunes dans la surveillance, générerait des synergies en matière de sécurité et permettrait d'accroître l'efficacité pour l'ensemble des participants du secteur.



- 3. Adoption par les utilisateurs dès la conception.** Si les consommateurs ne l'adoptent pas d'emblée, le système bancaire ouvert deviendra synonyme de coûts pour le secteur aussi bien que pour les consommateurs. Pour en favoriser l'adoption généralisée, il sera essentiel de créer un modèle de consentement générateur de confiance dont la conception tient compte des besoins des consommateurs. Sensibiliser les utilisateurs au partage de données axé sur le consentement entre les entités et à ses avantages et risques est un pas en avant pour gagner leur confiance. Par ailleurs, le processus de conception doit privilégier des éléments qui donnent lieu à une expérience utilisateur simple, claire et harmonieuse. Nous sommes d'avis que des normes uniformes devraient s'appliquer à l'échelle du secteur en ce qui concerne la façon dont les utilisateurs donnent leur consentement aux consignataires de données et aux entités utilisatrices, le gèrent et le retirent. Un manque d'uniformité créerait de la confusion et réduirait l'efficacité du consentement et du contrôle des consommateurs. Par exemple, la faiblesse de l'approche de système bancaire ouvert centré sur l'utilisateur a créé une expérience incohérente au Royaume-Uni. En revanche, l'approche adoptée par l'Australie a placé l'expérience au cœur de la conception au moyen de l'établissement de normes. Idéalement, les normes devraient aller au-delà des données financières et s'inscrire dans le cadre de la stratégie de transformation numérique du Canada. Intégrer le point de vue des consommateurs ne devrait pas être traité comme une formalité. Une approche de conception centrée sur l'utilisateur, selon laquelle les consommateurs participent activement aux essais visant à peaufiner les éléments qui ont une incidence sur la confiance et la convivialité, devrait être retenue afin de favoriser l'adoption.

¹ <https://gowlingwlg.com/en/insights-resources/articles/2016/fintech-companies-what-are-the-key-laws-regulat/>

² <https://www.openbanking.org.uk/wp-content/uploads/open-banking-report-150719.pdf>

³ <https://consumerdatastandardsaustralia.github.io/standards/#consumer-experience>

4. Transition harmonieuse. Étant donné que plus de quatre millions de Canadiens utilisent actuellement des applications qui tirent parti de la technologie de capture de données d'écran, nous croyons que la conception du système bancaire ouvert doit tenir compte de l'expérience de transition pour les entités qui dépendent de cette technologie. Outre l'étendue limitée des données du système bancaire ouvert, l'un des obstacles courants pour les entités utilisatrices de données qui adoptent ce système est le roulement de clients associé au rétablissement du lien entre les comptes pendant le passage à une solution de système ouvert. L'importance des efforts exigés des utilisateurs pour se réauthentifier et donner leur consentement à l'accès aux données pour un service existant peut produire des résultats perturbateurs, en particulier pour les entreprises de technologies financières dont les principales propositions de valeur s'appuient sur l'agrégation de données. Afin de surmonter les défis liés à la migration, nous croyons que le cadre de système bancaire ouvert au Canada doit prévoir un parcours de migration simple qui stimule progressivement les participants, et qui s'appuie sur une sensibilisation ciblée des consommateurs et sur le soutien collectif des parties prenantes du secteur à l'égard de l'acceptation des utilisateurs.

5. Soutien de l'écosystème d'innovation. Le système bancaire ouvert ne devrait pas devenir un autre obstacle à l'arrivée de nouveaux innovateurs dans la chaîne de valeur des services financiers. L'établissement de normes fondées sur les risques qui définissent les exigences minimales pour qu'une entité utilisatrice de données puisse accéder aux données des consommateurs constitue un élément de base du système ouvert. Ces normes sont essentielles pour protéger les consommateurs et l'ensemble du secteur des services financiers. Cependant, elles peuvent également créer un obstacle à la concurrence pour les nouveaux acteurs du marché qui ont des modèles d'affaires fondés sur les données et qui doivent mettre en place leurs offres de services. Afin de faire naître un écosystème d'innovation solide qui concilie sécurité et concurrence, nous devons créer une voie qui permettra aux nouveaux venus de démontrer la valeur de leur proposition et de leur modèle d'affaires. Les démarches en ce sens pourraient inclure la création d'un environnement de bac à sable avec de véritables données d'essai, ou la collaboration avec des sociétés de collecte de données pour permettre un accès limité, à petite échelle.

Pour conclure, nous ne devons pas perdre de vue la raison d'être du système bancaire ouvert, qui est d'offrir une plus grande valeur aux Canadiens et aux entreprises canadiennes. Pour y parvenir, la confiance des consommateurs, leurs besoins et leurs expériences doivent être au cœur de la conception du modèle de système bancaire ouvert au Canada.





Dans le prochain article, nous explorerons les cinq plus importantes applications du système bancaire ouvert afin d'inspirer les organisations qui en explorent le potentiel.

Inscrivez-vous pour être parmi les premiers à recevoir des articles et des événements futurs explorant les enjeux les plus pertinents liés au système bancaire ouvert pour le secteur des services financiers du Canada.

Personnes-ressources

Hwan Kim

Leader national des services bancaires ouverts
hwankim@deloitte.ca

Julien Brazeau

Leader national des politiques relatives aux services financiers
jbrazeau@deloitte.ca

Remerciements

Anthony Korshunov, Conseiller principal

Jenny Pan, Consultante



www.deloitte.ca

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans différents secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500MD par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Notre raison d'être mondiale est d'avoir une influence marquante. Chez Deloitte Canada, cela se traduit par la création d'un avenir meilleur en accélérant et en élargissant l'accès au savoir. Nous croyons que nous pouvons concrétiser cette raison d'être en incarnant nos valeurs communes qui sont d'ouvrir la voie, de servir avec intégrité, de prendre soin les uns des autres, de favoriser l'inclusion et de collaborer pour avoir une influence mesurable.

Pour en apprendre davantage sur les quelque 312 000 professionnels de Deloitte, dont plus de 12 000 font partie du cabinet canadien, veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Instagram](#) ou [Facebook](#).